



**NON A LA CASSE
DU CODE DU
TRAVAIL !**

**RETRAIT DU
PROJET DE LOI !**

C'EST PAS MOI ! C'EST PAS MOI !

Depuis deux mois, le projet de loi VALLS – GATTAZ – BERGER n'en finit pas d'entraîner des réactions du Premier Ministre et du gouvernement ... toujours contre les autres.

Contre les députés « contestataires » qui seraient dans l'obstruction et l'affrontement.
Contre les étudiants et les lycéens, qui ne savent pas reconnaître tout ce que le bon Premier Ministre leur a accordé et qui continuent dans la rue à exiger le retrait du projet de loi.
Contre bien évidemment, les organisations syndicales accusées de radicalisation et qui seraient responsables des violences en marge des manifestations.

C'est tout juste s'il ne reproche pas aujourd'hui à Blum d'avoir trop lâché pendant le front populaire et à Jaurès d'avoir représenté la classe ouvrière et de s'être mobilisé avec elle. Notamment contre la guerre.

Décidemment, il ne reste plus à ce gouvernement déconsidéré que les 74% de Français qui ne sont pas d'accord avec le projet de loi travail sont des fauteurs de trouble qu'il faut envoyer aux galères.

C'est vrai qu'il peut se permettre le Premier Ministre, lui qui a été si clair lorsque ce projet de loi a été annoncé, lui qui a tout fait pour que de réelles négociations s'engagent, lui qui a donné tous les gages au patronat dans le cadre de ces déclarations aux universités d'été du MEDEF, lui qui n'a jamais admis que des organisations syndicales puissent ne pas être d'accord avec son projet, lui qui a donné le sentiment que les rapports d'experts comme celui de M. BADINTER et quelques autres ne pouvaient souffrir de la moindre réserve parce qu'ils étaient des rapports « d'experts ».

On a quand même quelques inquiétudes au sein de la CLASSE OUVRIERE, on se dit que si nous continuons à désobéir et à exiger le retrait du projet de loi, au lieu d'envoyer les sous-marins nucléaires en Australie, il peut nous les envoyer Place de la République ou face à nos manifestations.

Une chose est sûre, la démocratie est pour le mouvement syndical trop importante pour que nous ne continuions pas notre combat contre un recul historique de 150 ans que ce Premier Ministre concrétiserait bien à coup de 49/3.

Nous sommes les héritiers de la commune de 1871 des conquêtes sociales portées par Jaurès, par le front populaire, par toutes les négociations conduites et qui ont donné à la France un véritable « modèle social » permettant l'égalité de traitement et le progrès social.